L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 16 AOUT 1893.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 2 mai 1893,

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées,

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE.

Tous les jours (excepté les dimanches et le mercredi) après le train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jour à 5 heures A. M., si l'eau et le temps le permet tent.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 7 h. P. M.

Prix, chaque traversée, $1.

Prix, les jours d'excursion, aller et retour, $1

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE., Agent
No 47 rue Carondelet.

30avril—

COMPAGNIE GENERALE

TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA NORMANDIE Rupé, samedi, 19 août
LA TOURAINE, Frangeul, samedi, 26 août
LA BOURGOGNE, Leboeuf, samedi, 2 sept.

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....................$80 et $100
et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe.......................$60

Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix reduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

LOUISIANA.................Mercredi, 16 août.
KNICKERBOCKER.............Mercredi, 23 août.
HUDSON....................Mercredi, 30 août.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connection à la Nouvelle Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
Rue Carondelet No 41

4 mai—1 an

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières

publiées pendant la semaine

dans l'édition quotidienne.

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

CHEMINS DE FER.

YAZOO AND Mississippi Valley R. R. CO.

Heures d'arrivées et de départs le 22 juillet 1893.

Les trains de l'Illinois Central partiront de la Station des Passagers, coin avenue Howard et rue Remparts.

	Départs.	Arrivés.
Kansas City et Memphis train rapide	5:00 p. m.	8:45 a. m.
Vicksburg & Natchez Ex	8:10 a. m.	5:35 p. m.
Baton Rouge Accom'n	3:40 p. m.	10:00 a. m.

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg, avec des Chars Dortoirs Modernes Pullman Buffet à Memphis et Kansas City.

La route directe et favorite pour Kansas City, Omaha, Denver et tous les endroits de l'ouest.

La ligne la plus courte pour Hot Springs et des parties de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.

Billets d'agréments, passes, taux de partis et excursion fin de semaine.

Les billets pour excursion d'été en vente dans la saison.

Le Bureau des Billets, coin des rues Canal et Commune.

A. H. HANSON, Gen. Pass. Agt.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.

30 juil—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express... 5.20 p m	San Antonio Express... 7:05 p m
California Ex-press, daily. 9:30 a m	California Ex-press, daily 10:55pm

Pullman Sleepers entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers de la Nouvelle-Orléans à San Antonio and New Orleans à Galveston sur les trains partant de la Nouvelle-Orléans à 5:20 P. M. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 9:30 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.

1er fév—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées.	No.	Departs
3 Ex. Rapid.	7:35 a.m.	6 Mal. Rap.	7:45 a.m.
7 Acco. côte.	9:00 a.m.	4 Exp. Rap.	10:55 a.m.
1 Exp. Lim.	4:45 p.m.	8 Acco. côte.	3:45 p.m.
5 Mal. Rap.	7:15 p.m.	2 Exp. Lim.	7:50 p.m.
Excur. dim.	9:40 p.m.	Excur. dim.	7:55 a.m.

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rap'de ment à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

JOHN KILKENY, Div. Pass. Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.

5 mars—au 31 déc

ILLINOIS CENTRAL R.R.

Service en vigueur depuis le DIMANCE, 22 janvier 1893.

Arrivées.	Départs.
No 1, Malle Rapide, 8:30 a. m.	No 2, Malle Rapide, 6:00 p. m.
No 3, Chicago Lim., 8:40 p. m.	No 4, Chicago Lim., 12:01 a. m.
No 25, Malle locale et Express, 6:55 p. m.	No 26, Malle locale et Express, 7:00 a. m.
Dim. Ex....8:30 p. m.	Dim. Ex....7:35 a. m

Une ligne de Palais-Dortoirs Pullman allant directement de la Nouvelle-Orléans à Chicago et St Louis sans changement.

La route la plus courte et la plus rapide.

No 4, Vestibule Chicago, limited, quotidien. Durée, 29 heures à Chicago, et 24 heures à St-Louis.

No 2, La Malle Rapide quotidienne a des dortoirs Pullman et des chars à fauteuils se renversant pour Chicago et des dortoirs à St-Louis.

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune.

J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
A. H. HANSON, G. P. A.

1er mars—

Q&C

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail.
Part de la N.-Orléans.	7:50 p.m.	12:15 a.m.
Arrive à Meridian	2:00 a.m.	6:50 p.m.
Arrive à Birmingham	6:40 a.m.	12:45 a.m.
Arrive à Chattanooga	11:00 a.m.	6:00 a.m.
Arrive à Burgin	7:55 p.m.	4:00 p.m.
Arrive à Lexington	8:05 p.m.	4:15 p.m.
Arrive à Cincinnati	10:40 p.m.	7:20 p.m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee sont les seules lignes ayant des chars dortoirs vestibules de la Nouvelle-Orléans à New York via Lookout Mountain et Shenandoah Valley avec char-buffet sans pareil pour New York et Washington.

Chars-dortoirs-vestibules allant directement à Chicago.

Bureau des Billets du Q. & C., 34 rue St-Charles.

D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Ticket Agent New Orleans.

2 mars—

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., 361 Broadway, New York.

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

ASSURANCES.

Dixième Etat Annuel

—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1892:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$569,136 96	
Sur risques de rivières	12,448 58	
Sur risques de mer	7,088 33	$588,673 87
A ajouter:		
Primes non acquises de 1891		138,565 59
Total des primes		$727,239 46
A déduire:		
Primes non acquises de 1892		154,936 89
		$572,302 57
A déduire:		
Primes remboursées et cancellations	$82,160 81	
Réassurances	48 572 87	$130,733 68
Pimes nettes		441,568 89
A ajouter:		
Intérêt et profits et pertes		21,398 82
Revenu total		$462,967 71
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$292,913 29	
Sur risques de rivières	3,184 09	
Sur risques maritimes	1,267 83	
Total pertes payées	$297,365 21	
Commissions	75,828 65	
Taxes et licences	12,465 33	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, loyer, impressions, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciaires etc	51,963 31	
Total des débours		$437 622 50
Balance		$25,345 21
Réservé pour pertes non payées et non ajustées		43,910 48
Moins balance comme ci-dessus		25,345 21
Pertes sur les affaires de 1892		$18,565 27

Chargé au fonds de réserve, laissant une balance de $14,264 90 au crédit du dit fonds.

ACTIF

(A la valeur du marché.)

Comptant en main	$66,706 05
$116,740 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	194,955 80
$85,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crossman	88,400 00
$25,000 bons des Etats-Unis, 4 pour cent	28,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent	28,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)	5,125 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange	125 00
Une action French Opera House Co	100 00
25 actions de la N. O. Warehouse Co	525 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
Primes en cours de perception	97,180 42
Meubles, accessoires, coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences	3,689 00
	$514,156 27

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	14,264 90
Réservé pour risques non expirés	154,936 89
Réservé pour pertes non payées et non ajustées	43,910 48
Dividendes non payés	1,044 00
	$514,156 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1893.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

Nlle-Orléans, Lne. 2 janvier 1893

(Signé): FRANK RODER.
THOS. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ,
J. H. MENGE.
Comité de finances.

Vingt-sixième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892:

Primes sur incendies	$249,094 85	
Primes maritimes	980 94	
Primes des rivières	1,179 55	
	$251,255 34	
A ajouter: Primes non expirées de 1891	44,850 20	
Total		$296,105 54
A ajouter: intérêt et profits et pertes	$26,084 18	
Moins salaires et dépenses générales	12,887 95	13,196 23
Fonds de surplus, 1891		21,490 82
Total		$330,792 59
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$152,018 87	
Sur risques maritimes	176 44	
Sur risques de rivières	928 83	
	$153,124 14	
Réassurances	43,744 81	
Primes remises et commissions	59,380 68	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	8,718 29	264,967 92
Profits bruts		$65,824 67
Réservé pour—		
Primes non expirées de 1892	$47,378 85	
Pertes d'incendies non payées	11,964 13	
Fonds de surplus	6,481 69	
	$65,824 67	$65,824 67

ACTIF.

Billets pour primes	$27 65
Primes en voie de collection	49,004 92
Prêts sur nantissement	4,475 00
Prêts sur hypothèques	2,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	85,942 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	31,717 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,250 00
Propriétés foncières	65,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	15,479 12
	$265,824 67

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	6,481 69
Réserve pour primes non expirées	47,378 85
Réserve pour pertes non payées sur incendie	11,964 13
	$265,824 67

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
EMIL WEBER Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1893.

FRANK ZENGEL, Notaire.

DIRECTEURS.

J. J. WECKERLING, J. B. MEYERS,
J. HASSINGER, A. G. RICKS.
LOUIS GRUNEWALD, GEO. LIEDELICH,
FRANK VATTER, JOHN G. MOLL,
J. E. MERILH, D. BERNHARDT,
J. J. LANGLES, M. VONDERBANK,
F. W. DIELMANN, EMIL WEBER,
A. THIESEN

CHARTER

—OF THE—

LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA, State of Louisiana, City of New Orleans.

BE IT KNOWN, that on this Eighth day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FAHEY, a notary public in and for this city and the parish of Orleans State of Louisiana aforesaid, duly commissioned and sworn and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared, the several persons whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, and of Act No 36 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved June 29th, 1888, they do, by these presents, covenant, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body politic in law for the objects and purposes and under the agreements, conditions and stipulations following to-wit:

ARTICLE FIRST.

The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, LIMITED," under which name it shall enjoy corporate existence and succession for ninety-nine years from the date hereof; to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage and pledge property, real and personal, to borrow money, issue obligations and give security therefor; to elect officers and make by-laws and generally in the prosecution of its business, to do any act or make any contract competent to be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND.

The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana; all citations and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence from the city or inability to act, on the Vice-President.

ARTICLE THIRD.

This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform in connection therewith all and whatsoever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen thousand Dollars, divided into One hundred and fifty shares of One hundred Dollars each, all of which have been fully paid, and the same shall only be transferable on the books of said Company upon the surrender of the outstanding certificates.

ARTICLE FIFTH.

The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice-President and a Secretary-Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter however shall take place on the second Monday of January 1894, up to which date the officers and Board of Directors herein named shall fulfill the duties of their respective offices. The said officers shall own not less than five shares of the capital stock each and shall constitute and be the Board of Directors of said corporation. The corporate powers of said corporation shall be vested in and exercised by the Board of Directors composed of the aforesaid officers. A majority of said members of said Board of Directors shall constitute a quorum for the transaction of business. All elections for the above mentioned officers who, by virtue of their election as such officers, are the directors of this corporation shall be by ballot and shall be held at the office of the company under the supervision of three commissioners to be appointed by the officers acting as the Board of Directors. Ten days prior notice shall be given of such election by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and the officers then elected shall serve and continue in office until their successors shall have been elected and inducted into office. At all meetings of stockholders each stockholder shall be entitled to cast in person or by proxy, one vote for each share of stock held by him and standing in his name on the books of said Company. At all elections a majority of votes cast shall elect or decide all questions before meetings. If at any time there should be a failure to elect officers as above provided, such failure shall not dissolve said corporation, but the then existing officers shall continue in office, and as soon thereafter as possible an election shall be held, whereof ten days prior notice shall be given by publication in one of the daily newspapers in New Orleans, as aforesaid. Any vacancy occurring by death, resignation or other cause in the Board of Directors during their term of office, shall be filled by the remaining Directors.

ARTICLE SIXTH.

The first Board of Directors and Officers of this corporation shall be: Joseph Hernandez, President; Walter Hernandez, Vice-President, and Charles Hernandez, Secretary-Treasurer. All contracts, obligations and checks of this corporation must be signed by the President and the Secretary-Treasurer.

ARTICLE SEVENTH.

This act of incorporation may be changed, modified or altered or said corporation may be dissolved at a special meeting of the stockholders convened for that purpose, after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans with the assent of three-fourths of the stock represented at such meeting. Any change or alteration as to the capital stock of said company shall require the assent of the majority in amount of the entire stock of the corporation then subscribed and paid for and in addition to the required thirty days notice in writing of any meeting called for that purpose and another notice shall be mailed to each stockholder as prescribed by law.

ARTICLE EIGHTH.

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of said corporation in any further sum than the unpaid balance if any, due by him on shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null or of exposing a stockholder to any further liability than the unpaid balance due on his said stock.

ARTICLE NINTH.

Whenever this corporation shall be dissolved either by limitation or from any other cause, its affairs shall be liquidated under the supervision of three commissioners to be appointed from among the stockholders convened for that purpose after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and with the assent of a majority of the capital stock, said commissioners to remain in office until the affairs of the corporation shall have been fully liquidated, and in case of the death of one or more of said commissioners, the survivor or survivors to select from among the stockholders a substitute or substitutes for such deceased commissioners.

Thus done and passed, in my office, the day, month and year aforewritten, in presence of Henry Peter Labatut and James Joseph Boyce, competent witnesses, who sign these presents with said incorporators and me, notary, after reading hereof.

Original signed:

JOS. HERNANDEZ
and others.
H. P. LABATUT,
JAS. J. BOYCE,
JAS. FAHEY, Not. Pub.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the foregoing act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company, Limited," was this day duly recorded in my office in book 488, folio 90.

New Orleans, La., december 16th, 1892.

JOS. BATT.
R. M.

Signed:
[Seal]

I certify the foregoing to be a true and correct copy of the original act of Incorporation of the Louisiana Troy Laundry Company Limited, on file and of record in my office, as of the Recorder of Mortgages thereto annexed and made part thereof.

As witness my hand and seal at New Orleans La., this 22nd December A. D. 1892.

JAS. FAHEY,
Not. Pub.
No 162 Common street.

25 déc—5f en 30t

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANCAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

8 nov—

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 15 août 1893.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'ici cette semaine	$2,225,722 00	$255,338 00
Même temps la semaine dernière	2,729,947 00	387,684 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97@97½c.; argent mutilé américain, 64@67 par oz; dollars mexicains, nominaux; sols péruviens, nominaux; pesos chiliens, nominaux; argent anglais, par £, $4 60@4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 18½@19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est bonne et le montant limité, et les taux sont fermes

Papier exceptionnel.......................... 8
do A1.......................... 8
Prêts sur garanties collatérales.......... 8
Time do do.......................... 8
Papier hypothécaire.......................... 8

New-York—Taux de l'argent offert à 4.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 4 0|0; consols 98 1|16 pour l'argent, 98 3|16 pour l'accompte; U. S. 4's —.

Paris—Rentes—Jour férié.

Argent en lingots (par once fin) — Londres 33⅛; New York 75; Nouvelle-Orléans 73.

CHANGE.

REISCHMARKS—92⅞

Le STERLING est irrégulier et nominal.

Commercial (60 jours).................. 474
Traites de banques (60 jours)........ 482

Les FRANCS sont irréguliers et nominaux.

Francs de commerce (60 jours)....5.31¼
Traites de banques (60 jours)......5.20⅝

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est irrégulier et nominal.

Traites de commerce $7 50 d'escompte.
Traites de banques pour collection au pair.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

Pas de ventes.

Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.

$2,000 Extended Crossman Bonds..... 100⅛

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	100	130
Bank of Commerce	10	....	....
Canal & Banking Co	100	78	....
Citizens'	100	....	....
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	....	....
Germania National	100	....	....
Germania Savings	100	....	210
Hibernia National	100	....	....
Louisiana National	100	....	163
Metropolitan	100	....	100
Mutual National	100	....	....
N. O. National	100	....	....
People's	50	....	....
State National	100	....	150
Traders'	100	....	124
Union National	100	....	....
Whitney National	100	340	400
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	53½	....
Firemen's	50	9	....
Germania Ins. Co	100	65	80
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	50	....	85
Lafayette	100	....	....
Merchants' Ins. Co	100	....	....
Mechanics' and Traders	100	75	100
New Orleans Ins. Ass	30	18	....
Sun Mutual Ins	100	109½	120
Southern Ins. Co	100	....	130
Teutonia	100	....	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	117	122
Crescent City	100	....	....
Canal and Claiborne	40	33	....
New Orleans City	100	....	....
Orleans	50	....	....
St-Charles Street	50	....	....
Privilege on Carrollton RR	....	....	....
Actions diverses.			
O. C. Slaughterhouse	50	38	40½
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	....	....
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co	50	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
M. L. & B. As	....	....	....
N. O. Gas Light Co	100	107	110
N. O. Waterworks Co	100	100⅛	....
N. O. Brewing Ass	100	60	65
Jackson Brewing Co	100	60	....
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	60	23	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
S'dard F'less En. Co. of Chicago	10	....	....
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand	....	....	....
Edison Elec. Co	....	....	....
Takemina Ferment Co	....	....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Varie. Theatre	....	....	....
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co	....	....	....
Stafford Mineral Spring	....	....	....
C. C. Furniture Co	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co	....	....	....
Louisiana Furniture Co	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0|0)	....	....	....
Bons d'Etat.			
New Copsols	....	88⅞	89⅛
Constitutional Bds	....	....	....
Levee Bs.			
Atchafalaya Levee Bds	....	86	....
Bossier Lev. Bds	....	77	....
Caddo Levee Bonds	....	77	....
5th District Levee Bds	....	70⅛	....
Lafourche Lev. Bds	....	....	95
Lake Borgne Lev. Bds	....	....	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs	....	....	90
Pontchartrain L. B. 15 yrs	....	....	....
Pontchartrain L. B. 20 yrs	....	84	....
Red River Atch. & B. B. Bds	....	....	....
Tensas Basin Bonds	....	....	....
Bons de ville.			
Premiums	....	157	157⅝
Premium drawn number	....	....	....
Privilege on Premiums	....	....	98¼
City 4's	....	....	....
Extended Consol	....	99¾	100¼
Extended Crossman	....	....	....
Extended 6's	....	....	....
City 7's, old	....	....	....
City 7's, new	....	....	....
City 7's, gold	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's	....	....	....
Cotton Exchange Stock	....	....	....
Board of Trade Stock	....	....	....
Produce Exchange Stock	....	....	....
Mech., Dealers and Lumb	....	....	....
Sugar Exchange	....	....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort	....	....	....
O. St. L. & N. O. R. R. Co	....	....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds	....	....	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	119	....
Morgan's L. and T. R. R. 6's	....	....	114
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort	....	....	....
St-Charles Hotel Co. mort	....	....	....
Crescent City RR. 1st	....	....	114
Crescent City RR. new	....	....	....
N. O. City Railroad Co. mort	....	....	....
St-Charles St. RR. Co. mort	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort	....	....	112
Carrollton 2nds 12 yrs	....	....	112
Carrollton 13 yrs	....	....	112
Carrollton 14 yrs	....	....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort	....	93	97
N. O. Brewing Ass'n bonds	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort	....	....	....
Cherokee mort. Bonds	....	....	....
Blyton Land Company bonds	....	....	....
Edison Bonds	....	....	....
Levee S. Cotton Press mort	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort	....	....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1885	....	25	....
State Warrants, ordinary, 1886	....	29	....
Police certificates	....	....	....
School certificates	....	15	....
City scrip, old	....	....	....
City scrip, new	....	....	....
Jan. int. cert. on State consols	....	....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880	....	....	....
Unpaid State coupons No 12	....	15¾	....
Unpaid State coup. prior to No 12	....	21	....
State school warrants	....	....	....
Preferred Mexican	....	....	....

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 100 balles et 350 à arriver.

Le marché est faible.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ½c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary	5⅛	nom	5⅛	nom
Ordinary	6	"	6	"
Good Ordinary	6½		6½	
Low Middling	6 13|16	"	6 13|16	"
Middling	7 1|16		7 1|16	
Good Middling	7½		7½	
Middling Fair	7⅞		7⅞	
Fair	9	nom	9	nom

FUTURS

Calmes et stables.

Janvier 7,33 à 7,34; février 7,41 à 7,43; mars 7,49 à 7,51; avril — à —; mai — à —; juin — à —; juillet — à —; août 6,86 à 6,88; septembre 6,87 à 6,88; octobre 6,97 à 6,99; novembre 7,08 à 7,09; décembre 7,18 à 7,19.

Les ventes comprennent 45,100 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 7 1|16; à Mobile 7; à Savannah 7; à Charleston 7⅛; à Wilmington à 7⅛; à Norfolk 7⅛; à Baltimore 7 9|16; à Boston 7 5|16; à Philadelphie 7 15|16; à Memphis 7⅛; à Augusta 7¼ à 7⅜.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme.

Cotes: Middling Gulf 7¾

FUTURS.

Faciles.

Janvier 7,61 à 7,62; février 7,68 à 7,69; mars 7,76 à 7,77; avril — à —; mai — à —; juin — à —; juillet — à —; août 7,22 à 7,24; septembre 7,26 à 7,27; octobre 7,35 à 7,36; novembre 7,44 à 7,45; décembre 7,52 à 7,53.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,594,514 balles; même temps l'année dernière, 2,486,640 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,044,006 balles; même temps l'année dernière, 6,893,906 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,327,364 balles; même temps l'année dernière, 2,152,110 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,336,268 balles; même temps l'année dernière, 5,831,546 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 48,258 balles; même temps l'année dernière, 68,398 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 267,534 balles; même temps, l'année dernière, 413,962 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Assez bonne demande.

Cotes—Nominal pour le Middling Américain.

FUTURS.

Calmes et stables.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Jour férié.

Cotes— —fr. pour l'Ordinaire (sur place), — fr. pour le Très Ordinaire (sur place), — fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Pas d'offres.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully Fair	—@—
Good fair	—@—
Fair	3⅜@ 3⅞
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Ferme.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	4⅜@—
Gray off white	—@—
Fancy yellow	—@—
Choice yellow	—@—
Prime yellow	4 5|16@4⅜
Off yellow	4 1|16@4⅛
Seconds	3 1|16@4 3|16
Refining Grades	—@—

MELASSE—OPEN KETTLE—Nominal.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good common	Nominal
Common	Nominal
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Calme.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	7 @—
Good common	—@—
Common	5⅛@ 6
Inferior	5⅛@ 6

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ECALÉ—Calme.

Head	2⅞@4⅜
Good	2⅞@2⅝
Fair	2 @2⅛
Ordinary	1⅝@1⅞
Common	1⅛@1⅛
No 2	—@—

RIZ BRUT—Calme

Cotes du riz brut: $1 00 à 2 10.

RIZ POLI—$14 00 à 15 00.

SON—$12 00 à 13 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Stable.

Patents $3 35 à 3 45; extra fancy $3 15 à 3 20; fancy nominal le baril.

FARINE DE MAIS—$2 20 à —.

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade.

CREAM MEAL—Choice $2 70 à —.

GRITS—$2 85 à 2 90.

HOMINY—$3 00 le baril.

FARINE DE SEIGLE—$4 25.

OAT MEAL—$5 25 à — le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 50 à 51 pour le blanc, 51 à 52 pour le mêlé et 52 à 53 pour le jaune.

AVOINE — No 2 de l'Ouest 33 à 34; No 1 — à 35. Red Rust Proof Oats 28 à 30.

SON—70 à 75c.

FOIN—Prime $13 50 à 15 00; Choice $15 50 à 16 50.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$14 25 à 14 50.

VIANDES SALÉES SECHES — Epaules 7¾ à —; short rib sides 8⅛ à 8⅞; long clear sides 8⅛ à 8⅞; short clear sides 8⅞ à 9.

BACON—Epaules — à —; short rib sides 10⅛ à —; long clear sides 10¼ à —; short clear sides 10 à 10⅛.

GRAISSE—En tierçons, refined, — à 7½; prime steam 9⅛ à 10.

JAMBON—12⅛ à 13

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFE RIO—Prime 19¾; good 19¼; fair 19⅛; ordinary 16¾; common 15¼c. la livre.

CAFE MEXICAIN—Prime 19¾; good 19⅛; fair 19; low fair 18¾.

BEURRE—Western Creamery—Extra 24 à 25c.; extra firsts 21 à 22c.; firsts 20 à 21c.; Western Dairy — Extra 19 à 21; extra firsts 17 à 18; firsts 16 à 17. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams 11; twins, full cream, 10; Young America, full cream, 10¾; singles 10¼. Jobbing un peu plus élevé.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ⅜c, la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $12 00 per ton.

Farine de graine de coton au dépôt $21 00 à 21 50 per short ton, pour l'exportation $24 00 à — f. o. b. per long ton.

Oil cake—$23 75 à 24 00 pour l'exportation f. o. b

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 32c.; refined jobbing 33 à 34c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—

Eastern — 2¼-pound à 5⅜c. per yard, 2-pound 5c, 1¾-pound 4½c. Western —2¼-pound 5⅜c. per yard, 2-pound 5c, 1¾-pound 4½c.

Twine—Jute 7¼ à 7⅜ la livre; Hemp 12⅛.

COTTON TIES—Arrow, 50 livres, 92½c.; steel arrow, 45 livres, 90c.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

Pommes, $2 25 à 2 50 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 5 à 6. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 75 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, — à 11c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $10 00. Currents, 6 à 7c. Marrons, par livre, 8 à 9c. Coco, par 1000, $29 00 à 30 00; coco packed, 3¼ à 3½c. pièce. Dates, par livre, 5 à 6c. Fraises 4 à 7c. Prunes $1 25 à 1 50. Pêches $1 50 à 1 75 par botte de 1|3 de boisseau. Raisins 50 cts par boite de 8 livres. Melons d'eau $8 00 à 16 00. Figues, par livre, 12 à 13c. Filberts, par livre 12c. Raisins de l'Ouest, par 10-lb paniers, 35c à $1. Limons, par boîte, $4 00 à 5 00. Oranges de la Floride $3 00 à 3 25 par boîte; Messine et Palerme, $3 00 à 4 00 par boîte. Pistaches, par livre, 6 à 8½c. Pacanes de la Louisiane à 4 à 20c. Ananas, par douzaine, $1 50 à 3 00. Pruneaux, par lb, 12 à 14c. Raisins, par boite, Californie, $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

NOUVELLES PATATES—$2 25 à 2.50.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 75 à 2 00.

YAMS—$2 25 à 2 50.

SQUASH—50 à 75c. le baril.

OIGNONS—$2 50 à 3 25.

AIL—Italien 45 à 75c.; de la Louisiane 25 à 65c. par macorne.

CHOUX—Home Grown $1 75 à 2 00 per crate.

CHOUCROUTE—De la Louisiane $5 00 à —.

HARICOTS—Choice Northern med. 3⅛ à 4 c.; Northern red kidney choice 5½; white kidney 5; pois verts 3⅛.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $1 25 à 1 50; canards $2 50 à 3 00; oies $3 00 à 4 00; dindes nominales.

Grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 4 25; poulets $1 25 à 2 50; canards $2 50 à 3 00; oies nominales; dindes $3 00 à 3 25.

ŒUFS — Ceux de l'Ouest 15 à 15½; ceux de la Louisiane 16½ à 17.

SUIF—4⅛c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 20c. la livre.

LAINE—Burry 8 à 11c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 12 à 12½c.; clear lake 14c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 3c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 3½c.; peaux de veau 35c. pièce; grub selection 2c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted No 1 3c.; No 2 2c.; dry flint 4; dry salted 3c. la livre.

PELLETERIE—Otter 50c. à $1 00; castor 5 à 75c. pièce; racoons 5 à 40c.

PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.

MOUSSE—Mêlée 2 à 2¼c. la livre; grise 1½ à 3⅛c.; noire 2⅝ à 3⅛c

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 00 à 5 50 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D 85 à 90c; F 95c.; G $1 00; H $1 10 à 1 15; I $1 50; K $1 90; M $2 00; N $2 85; W G $3 00; W W $3 25. Essence de térébenthine 23. Jobbing 2c. de plus le gallon.

TONNELLERIE — Barils de mélasse à $1 20; demi-barils de mélasse 75c.; kegs 65c.; boucauts de sucre ——; barils de sucre 37 à 39c.; barils de riz 37 à 39c. Cypress bbls staves $14 50 à 15 00 par 1000; bbls poles $17 00 par 1000; hhd poles —— par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 60 à 3 80 la tonne.

ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 50c.; nut splint coal 40c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$....@	2 55
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	2 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	....@	5 25
1879	....@	6 00
1875	....@	6 25
1870	....@	7 00
1865	....@	7 50
1860	....@	8 50
1848	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac 1882	....@	6 00
1870	....@	7 50
1864	....@	9 00
1848	....@	10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac 1880	....@	5 50
1873	....@	6 50
1868	....@	7 50
1850	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0|0 de preuve, par gallon	....@	....
Ouest	1 15@	1 30
Bourbon	1 40@	3 50
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 50@	5 50
Irlande, importé	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	....@	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	2 50@	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	3 55@	3 75
Holland, par caisse	8 50@	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@	3 50
Imported Médoc, la caisse	....@	6 00
St-Julien, la caisse	....@	6 00
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 50
Château Dillon, la caisse	....@	7 00
Château Dupleur, la caisse	....@	7 50
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	12 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	24 00
Château Lafitte, la caisse	....@	28 00
California Claret, le gallon	25@	75
California Zinfandel, le gallon	45@	1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50@	80 00
Importé, de famille, la barrique	65 00@	80 00
Clarets de famille, la barrique	....@	95 00
Richelieu, la barrique	....@	105 00
Blanquefort, la barrique	....@	120 00
St-Clément, 1887, la barrique	....@	125 00
Château Dillon, la barrique	....@	125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	65 00@	75 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique	90 00@	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	48@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Importé Graves, la caisse	....@	6 00
Importé Sauternes, la caisse	....@	8 00
Impt. Haut Sauternes, la caisse	....@	9 00
Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse	....@	11 50
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse	....@	15 00
Imp. Château Rousseo, la caisse	....@	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	100 00@	200 00
Pints $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Madère, la caisse	4 25@	6 50
Madère, le gallon	1 00@	3 00
Madère, genuine lisc, le gallon	3 50@	5 00
Muscat, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
Champagne — Rœderer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co's Dry Verzenay	....@	27 50
Extra Dry	....@	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry arts	....@	29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@	28 00
D. B. Bol & Co.'s, quarts	....@	25 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts	....@	32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....@	29 00
Bouche, extra Sec, quarts	....@	30 50
Bouche, Sec, quarts	....@	30 50
Bouche Riche, quarts	....@	30 50
Pomery Sec	....@	33 00
Veuve Clicquot	....@	32 75
Louis Roederer, quarts	....@	31 00
Pints $2 de plus par caisse.		
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@	....
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@	....
Ale et Porter—		
Reed Bros, la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz	$6 75@	7 00
Crescent, par douz	5 75@	6 25
Diamond axle grease, en bo'tes		
par gr	5 00@	5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 50@	18 00
Trace chains, la paire	25@	75
Ox chains, ⅜, 5-16 et ⅜, par livre	5⅛@	7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 @5, par douz	2 25@	5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par douz	2 50@	6 00
Lyndon B.C.No 4-0@3, par douz	3 65@	6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz	3 00@	5 00
West La Dow cultivator, W-lay by discs, chacun		65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.		4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun		6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.		1 25
Brent La Dow cultivator, chacun		40 00
Universal cultivator, chacun		24 00
Columbia cultivator, chacun		30 00
Brown riding cultivator, chacun		30 00
Brown walking cultivator, chacun		25 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3	17 50@	25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth	7 50@	15 00
Pennington side harrows, chacun		3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun		2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac.		3 75
Deere's stalk cutter, No 1		30 00
Deere's stalk cutter, No 2		27 25
La Dow disc harrows		28 00
Deere disc harrows, No 1		30 00
Deere disc harrows, No 4		39 00
Hollow ware, skillets and lids		2⅝
Anvils	10@	12
Bar iron, basis, per cwt		1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg		1 55
Wire nails, 50@60 basis, keg		2 00

I cut keen plows, pony x pts.
list $5 75, less 35 per cent

I cut keen plows, A-O x pts.
list $6 75, less 35 per cent

I cut keen plows, B-O x pts.
list $7 50, less 35 per cent

I cut keen plows, C-O x pts.
list $10 40, less 35 per cent

I cut keen plows D-O x pts.
list $11 40, less 35 per cent

John Deere Plows—

A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts. chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts. chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts chacun	8 00
A. B. & Co. cast plows, ½-8-K pony x pts, chacun	1 85

Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.

Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list.

Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.

Creole series, steel beams, 25 per cent from list.

"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller.

net	10 50@....
Roller, for same, net	1 00@....
Georgia stocks, single	75
Georgia stocks double	1 75
Farmers' pet double stocks	1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base.	8
Rope, manila, ½-inch and over, base.	9
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base.	11
Spades—Ames', A. B. & Co. cres cent	5 50@10 80
Shovels—Ames', A. B. & Co., cres cent	5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	....@ 3 00
Drop shot, tower, per bag	1 50
Buck shot, per bag	1 75
Dupont powder, small lots	3 50
Cane knives, par douz	4 50
Wheel barrows, par douz	12 50@21 00
Best coal barrows, chacun	5 50@ 6 00
Allen c. s. meal distributor	60 00@....
Clarke's c. s. meal distributor	65 00@....

Black Oak Stoves, less 50 per cent off list.
Garland stoves, less 50 per cent off list.
Pennant stoves, less 50 per cent off list.
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—	
Timber No 1, 10c per linear foot	10@ 15
Scantling No 1	12 00@....
No 2	10 00@....
1x12 boards clear	14 00@....
1x12 log through	12 00@....
1x12 merchantable	10 00@....
1x12	8 00@....
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7	15 00@....
Ceiling, stock, 1in	7 00@....
Yellow pine dressed—	
Flooring, 1¼x3¼, clear	25 00@....
1¼x4¼ and 5¼, clear face	18 00@....
Weather boards, No 1	13 00@14 00
Ceiling clear face	15 00@16 00
Cypress—	
Rough boards, choice and prime.	20 00@22 50
Merchantable	15 00@16 00
Box	10 00@12 00
Mobogany timber per ton	50 00@65 00
S. cedar timber, per ton	50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber, per 1000	27 50@30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch., sawed and split	1 50@ 2 50
Laths, per 1000	1 75@ 2 50
Alabama lime	90@ 1 00
Cement, domestic	1 50@ 1 75
Cement, imported	2 40@ 3 00
Slate	5 00@ 7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.	9 50@10 00
Brick, paving	11 00@12 00
Brick, ordinary	7 50@ 8 00
Sand	20@ 25
Shells, small	....@ 35
Plaster, calcined	1 85@....
Fire brick, American, per 1000	25 00@....
Fire brick, English, per 1000	27 50@....
Shells, large	1 25@ 1 50
Fire clay, per barrel	1 65@....
Lake fire clay	50@....
Sewer pipe per foot	15@ 20
Chimney flue linings, per foot	15@ 20

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Grass, par livre, gros	3 @ 3½
Common to fair	2⅛@ 3
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	2½@ 3
Vaches communes et vieilles, par tête	$9 00 @12 00
Veaux—1re qualité, par tête	7 00 @ 9 00
2me qualité	5 00 @ 7 00
Veaux de choix	5 00 @ 7 50
Communs	3 00 @ 5 00
Porc—Good fat Western, par livre gros	6⅛@ 7
Fair Ouachita	4 @ 5
Moutons—Choix, par tête	2 00 @ 3 00
Fair, par tête	1 00 @ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00 @40 00
2me qualité par tête	20 00 @30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	225@400
Mulets pour habitations sucrières	160@180
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

Hôtel de l'Europe à Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Se prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison.

2avril—3m

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Il détruit les poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le Par'oidium Extract, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et toute la vermine. Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boncier, Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.

11avril—3m

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessous intitulée et dans les termes et chiffre suivants, à savoir:

Mme Henrietta Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,328.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci;

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze

H. MESSONNIER, Député-Greffier

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou qui ont eu des maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane. Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements enforcés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 18me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique.

FRANCIS T NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane,

Pour le Gouverneur:
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines

et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires ces suggestions suivantes dans le but de faciliter la travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de ce genre. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en acier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manipulation à chaud ou par l'exposition à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont autant requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles de ce genre qui seraient susceptibles de courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes sera traité avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, aussi que les frais de détention. etr

30 avril—3f

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS 11 HOURS
CINCINNATI SLEEPING CARS BIRMINGHAM

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas .... d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. .... application verbale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des .... payés et les règlements indiquant la .... faire les réclamations, ainsi que des .... des formes d'applications, seront déposés les Greffiers des diverses Cours de District cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.

OSCAR ARROYO,
Secrétaire du Bureau.

FEUILLETON.

No 7 — Commencé le 9 août.

Mortel Amour!

GRAND ROMAN INÉDIT

—PAR—

CHARLES MÉROUVEL.

PREMIÈRE PARTIE.

SŒURS DE LAIT.

VII

LES CHAMBAY.

(Suite.)

Les murs étaient couverts de cartes, d'estampes curieuses et de tableaux de maîtres modernes.

Les boiseries, noir d'ébène avec des filets d'or, étaient élégantes et sévères.

Dès le point du jour, Bernard Chambay était allé errer à travers les allées de son parc. Il avait besoin de s'isoler, de rêver à son bonheur prochain, de se prouver à lui-même qu'il n'était pas le jouet d'un songe et qu'en somme, la veille, le marquis de Meilhan avait accueilli sa demande avec une cordialité de bon augure.

Toutes les mélodies de l'amour lui chantaient dans l'âme. Il y avait longtemps que cet amour vainqueur en avait pris possession.

Cela datait de trois ans.

Depuis trois ans toutes ses actions tendaient au but qu'il se flattait maintenant d'atteindre.

Les Chambay, on le sait, étaient originaires du pays.

Chambay, le père, celui qui en effet s'était vu rebuté partout à son arrivée à Paris, le pauvre diable auquel le marquis de Meilhan avait refusé une place de domestique en lui mettant dix francs dans la main, le premier artisan de sa fortune et de celle de son fils, avait fini par se caser et trouver à vivre mais avec une peine et des déceptions infinies.

Il avait trente cinq ans passés lorsque la fortune eut pour lui ses premiers sourires.

Entré comme garçon de magasin dans une petite maison de la rue d'Hauteville, il n'avait pas tardé à s'y faire remarquer par son bon sens, son activité et sa résistance à la fatigue.

D'une race de bûcherons et de travailleurs, têtu comme le bœuf nivernais tirant la charrue et arrachant tous les obstacles, rien ne le rebutait.

Son patron qui se trouvait à l'aise tout en n'occupant qu'un rang des plus modestes parmi les entrepreneurs parisiens, avait une fille de vingt-huit ans que personne ne s'était avisé de demander en mariage.

Les fées qui président aux naissances s'étaient montrées parcimonieuses envers elle d'un côté seulement.

Son extérieur n'avait rien de flatteur; en revanche le cœur était excellent. Elle s'appelait Angèle et ce nom convenait merveilleusement aux qualités de son âme.

Angèle Brunoy se tenait la plupart du temps au bureau, comme une caissière ou une employée modèle.

Elle fut le bon génie des Chambay.

Bientôt elle s'attacha au garçon de magasin, son compagnon de travail, et ce fut elle, qui, un matin, alors qu'élevé déjà au grade de commis, il arrivait au bureau et la saluait de ce sourire de chien dévoué qu'il avait toujours eu pour elle, lui dit:

—Bernard, j'ai une proposition à vous faire.

Le premier des Chambay s'appelait Bernard comme le second. Il y a des raisons de commerce qu'il ne faut pas changer.

A cette ouverture, le Nivernais sentit un baume lui couler dans les veines.

Mademoiselle Angèle ajouta:

—Si vous voulez, désormais vous vous donnerez de la peine pour vous et non pour les autres. Vous nous avez rendu de grands services.

—Oh! mademoiselle!

—Grâce à vous, la maison a prospéré. Mon père n'a pas d'ambition; il veut se retirer.

—Alors?

—Si mon projet vous agréait, nous resterions ensemble, comprenez vous?

L'employé comprenait si bien qu'il en éprouva une sorte d'extase.

Angèle lui tendait la main; il y mit la sienne.

Le marché fut conclu avec cette simplicité.

Quelques jours plus tard, les bans furent publiés et la petite maison Brunoy devint la grande maison Chambay.

L'alliance entre Angèle et le premier des Chambay fut autant une association qu'un mariage.

L'un et l'autre devaient également prospérer; le ménage ne connut pas plus de querelles que la société ne connut de revers.

Transférée rue Bergère, la maison Chambay conquit en peu d'années une réputation aussi honorable qu'universelle. Elle prit part à toutes les constructions de chemins de fer de l'Europe et aux grands travaux de l'Empire.

Mais on n'y perdait pas son temps en amusements et en promenades.

Madame Chambay, fière de son fils qui ne vint au monde que dix ans après son mariage, s'acharna au travail pour lui laisser ce qu'elle appelait une belle fortune.

Mais en même temps elle le voulait instruit, distingué et piocheur. Si elle parvint à son but, ce ne fut que pour jouir peu de temps de son succès.

Bernard Chambay, deuxième du nom, resta à vingt-neuf ans seul, sans père ni mère, à la tête de la magnifique fortune que ses parents avaient édifiée pour lui et la charge d'une maison de commerce énorme mais qui n'était pas trop lourde pour ses fortes épaules.

L'éducation qu'il avait reçue lui rendait sa tâche plus facile. Aussi ferré qu'un élève de l'Ecole polytechnique sur les sciences dont il avait besoin, il parlait couramment toutes les langues utiles.

Enfin bien que la raison sociale de sa maison fut restée la même: Bernard Chambay, tout court, il avait en réalité un associé que ses parents lui avaient adjoint en mourant.

Cet associé, le plus bourru et le meilleur des serviteurs, se nommait Prosper Chavignat. Ce Chavignat était de Pierande, aux environs du Mont-Dore et du type le plus pur qui ait jamais caractérisé un enfant de l'Auvergne.

Chavignat avait assisté aux débuts de la splendeur des Chambay et il pouvait se vanter d'y avoir contribué pour sa part.

Vieux garçon, riche et calculateur, il n'avait qu'un souci et un orgueil: la prospérité et l'honneur de la maison Chambay, dont les intérêts étaient en toute sûreté entre ses mains.

Certes, avec une position comme celle de Bernard Chambay, une caisse richement garnie, une tournure de gentleman et un nom plus retentissant à Paris que celui de bien des gentilshommes de la vieille roche, les occasions de plaisir ne lui manquaient pas. Mille liaisons faciles et attrayantes s'étaient offertes à lui sans qu'il en profitât. Son cœur n'avait point parlé. Emporté dans le tourbillon des affaires, presque toujours en voyage, il n'avait eu le loisir de s'attacher nulle part ni de fixer ses affections, lorsqu'une circonstance fortuite décida de son avenir.

Au milieu de ses tracas, un coin de terre lui souriait.

C'était celui d'où son père était parti, le Morvan, et dans le Morvan un village, la Rochère.

Le sol natal a de mystérieux attraits. Jamais les Chambay n'avaient vendu la chaumière du bûcheron.

Au contraire, le père, poussé par cette généreuse passion qu'on a toujours pour son pays, achetait au fur et à mesure des occasions tous les coins de terre qui se trouvaient à vendre aux alentours.

Le pauvre homme était mort à la peine, avant d'avoir mis à exécution un projet qui lui tenait au cœur.

Le fils le reprit en lui donnant plus d'ampleur à cause de l'accroissement de sa fortune qui faisait la boule de neige et grossissait d'année en année.

Il s'agissait de bâtir une maison sur l'emplacement même de la chaumière du grand père, le bûcheron.

Le hasard fit sortir brusquement de terre les fondations de la Rochère.

Un matin, Bernard Chambay prenait à la gare de Lyon l'express du matin. Il se trouva dans un compartiment de première classe en face de deux dames dont l'une était d'un certain âge tandis que l'autre resplendissait dans tout l'éclat de sa jeunesse.

De Paris à Autun, la course est longue.

Bernard Chambay n'avait pas vu les dames de Meilhan depuis plusieurs années: mais on ne possède pas de terres dans un même pays sans se connaître au moins de réputation.

Le jeune homme fut frappé de l'étonnante beauté de mademoiselle de Meilhan.

Au moment où il cherchait un nom à mettre sur ce charmant visage, la mère lui vint en aide en lui disant:

—N'êtes-vous pas monsieur Chambay?

—En effet, madame.

—Notre voisin de la Rochère?

—Précisément.

Et aussitôt, se souvenant, il ajouta:

—Madame la marquise de Meilhan?

—Oui, monsieur.

La glace était rompue. La marquise était la plus simple et la meilleure des femmes.

Pendant le trajet, elle parla à son compagnon de route avec sa grâce ordinaire.

Andrée se tenait sur la réserve en affectant l'attitude froide et dédaigneuse qui lui était familière.

Mais l'effet était produit.

Le jeune homme venait de recevoir un de ces coups de foudre qui fixent à jamais les destinées d'une vie.

Dès lors il n'eut plus qu'un objectif: obtenir la main de mademoiselle de Meilhan.

Le château de la Rochère s'éleva comme par enchantement. Bernard Chambay dépensa tout ce que l'architecte voulut et acheta tout ce qu'on consentit à lui vendre pour accroître son prestige dans le pays.

Des bruits de gêne dans la maison de Meilhan vinrent à ses oreilles. Il alla trouver le marquis, courtois avec lui comme avec ses autres voisins, et lui offrit amicalement ses services.

C'était avec une joie indicible qu'il voyait le père d'Andrée puiser dans sa bourse, avec ivresse qu'il lui donnait son argent.

Chavignat grognait ferme, mais le jeune homme riait de ses indignations.

Andrée cependant demeurait indifférente, froide, l'accueillant avec la simple politesse qu'elle témoignait aux premiers venus, le notaire du canton ou le curé de Tavernay.

Qui pourrait expliquer les mystères du cœur humain?

Ces dédains, cette familiarité banale, au lieu de rebuter Bernard Chambay, l'enchaînaient avec plus de force.

Plus l'aristocratique jeune fille se montrait fière et difficile à gagner, plus les désirs de son amoureux devenaient irrésistibles.

Cependant il n'en faisait confidence à personne excepté à son vieil ami Chavignat qui enrageait de ce qu'il appelait une folie furieuse.

Bernard Chambay était un modèle de délicatesse.

Ce fut surtout à celle qui en était l'objet qu'il dissimula sa passion.

S'il s'en était ouvert enfin au marquis, c'est que l'occasion s'était présentée d'elle-même.

Pendant la chasse M. de Meilhan avait entraîné à l'écart son voisin de la Rochère et là, en galant homme, il lui avait confessé sa ruine.

Elle était imminente; il fallait prendre des mesures. M. de Meilhan engageait son créancier à sauvegarder ses intérêts.

Le jeune homme essaya de relever le courage du marquis.

—Pourquoi vous inquiéter? dit-il. Ma bourse ne vous est-elle pas ouverte?

—L'honneur me fait un devoir de ne rien accepter désormais. En vérité, je ne pourrais pas vous payer!

Alors Bernard Chambay lança le grand mot, en devenant pourpre:

—Monsieur le marquis, vous aurez toujours un moyen de vous acquitter envers moi.

—Comment?

—J'aime mademoiselle Andrée et j'ai l'honneur de vous demander sa main.

—Mais elle n'a rien!....

On sait le reste.

Le châtelain de la Rochère rentra chez lui inondé d'une joie qu'il n'avait jamais connue.

Une voix harmonieuse lui murmura toute la nuit le mot d'espoir que le marquis lui avait glissé avant le dîner.

C'était ce mot qu'il entendait encore en se promenant dans son parc dès l'aurore, en examinant ce château neuf aux blanches murailles, aux toitures bleues, aux girouettes dorées qui se dessinaient si élégamment sur la verdure des pelouses et l'azur brumeux d'un ciel d'automne.

Et il se demandait si le logis était digne de l'idole en l'honneur de laquelle il l'avait bâti.

C'était à la beauté d'Andrée qu'il songeait, en parcourant les dépêches qui lui annonçaient de belles affaires et le mettaient au courant de tout aussi bien que s'il eût été à la rue Bergère, entouré de ses cinquante commis.

En lisant une signature, large, écrasée, solide, au bas d'une feuille de papier satiné: Chavignat! il sourit.

—C'est lui qui ne sera pas content! pensait-il. Que de colères! Mais il est si bon! Il l'aimera, lui aussi!

Et il reportait ses regards sur les deux seuls portraits de famille qui se trouvaient dans son cabinet.

Ils occupaient la place d'honneur sur deux panneaux, bien en face de son bureau, de façon à les avoir toujours sous les yeux.

C'étaient son père et sa mère, les auteurs de sa fortune.

Et il songeait:

—Qu'ils en seraient fiers et comme ils la gâteraient!

Dans l'âme des amoureux tout se reporte et se rattache à l'objet aimé.

Pourtant un doute lui restait encore.

L'orgueilleuse fille consentirait-elle à devenir madame Bernard Chambay?

Quitterait-elle sans regret le magnifique château de Tavernay avec son parc, ses forêts, ses chasses pour la maison neuve et le domaine de parvenu qu'il avait à lui offrir?

Ne préférerait-elle pas le couvent à une mésalliance?

Ou même avait-elle le cœur libre et ne la lui disputerait-on pas?

Il se le demandait le cœur serré, avec la naïveté des amoureux qui tremblent toujours d'être dépossédés quand tout à coup une ombre passa devant les glaces de la grande fenêtre donnant sur la place du village.

Bernard Chambay se leva avec empressement.

Une amazone arrivait au galop devant la grille et, de sa main gantée, en se penchant gracieusement sur l'encolure de son cheval bai, elle touchait le bouton de la sonnerie électrique.

C'était mademoiselle Andrée de Meilhan.

VIII

EN TÊTE A TÊTE.

L'amoureux n'eut que le temps de courir au perron.

Déjà la grille s'était ouverte et refermée.

Mademoiselle de Meilhan sautait légèrement à bas de son cheval en jetant la bride au concierge qui se tenait devant elle, sa calotte à la main.

..C'est moi, dit-elle en s'adressant au jeune homme. Peut être êtes vous étonné de me voir, mais cette visite est indispensable. J'ai à vous parler.

Il ne répondit que quelques mots polis:

—Trop heureux.... enchanté....

—Ce n'est pas le hasard qui m'amène, reprit-elle sans embarras. J'ai réfléchi et je tiens à vous voir sans témoins. Alors, ce matin, je suis montée à cheval comme pour une promenade.... Rambert et son ami, le vicomte de Rigny, ont voulu me suivre. On sellait leurs chevaux. J'avais trois minutes d'avance.... Je les ai distancés, semés en route. Et me voilà.

Au moment d'entrer dans le vestibule, elle s'arrêta.

—Ce n'est pas trop compromettant pour une jeune fille de venir, sans façon, en voisine, chez un jeune homme comme vous, n'est-ce pas?

—Mais non.... sans doute....

—D'ailleurs, je ne resterai qu'un instant.

Elle releva son amazone et suivit Bernard Chambay qui lui montrait le chemin, sans mot dire, à travers les salons.

—C'est très bien ici.... charmant... arrangé avec goût....

—Vous trouvez?

—Parfaitement.

—Le parc aussi semble très beau...

Dans quelque temps il gagnera, quand les arbres auront grandi.

Ils arrivaient au cabinet.

En y entrant, elle jeta un coup d'œil circulaire autour d'elle et parut .... faite,

Décidément, comme elle l'avait dit c'était très bien. Elle trouvait même cette résidence de parvenu un certain chic assez grandiose.

Bernard Chambay se remettait de sa première émotion; il dévorait des yeux mademoiselle de Meilhan, très inquiet de cette démarche, assez inquiet de ce qu'il allait entendre.

Il lui offrit un siège dans lequel elle s'établit en disant:

—J'irai droit au fait, car ces messieurs pourraient trouver ma trace et me rejoindre en deux temps. Alors notre entretien serait interrompu et je tiens à ce qu'il ait lieu.

Et aussitôt:

—Mon père m'a appris l'honneur que vous voulez bien me faire en demandant ma main. Je vous affirme que je ne m'attendais nullement et je dois avouer que je trouve cette démarche très généreuse de votre part, dans les circonstances où nous sommes...

—Mademoiselle!

—Si, en vérité.... Tout à fait généreuse. Mon père, en même temps, ne m'a pas caché que sans vous nous serions réduits à la misère.... La misère! c'est un mot qui jusque-là ne m'avait frappée que pour les autres. On me dissimulait soigneusement la vérité qui n'est pas belle. Je n'ignorais pas que nous pouvions avoir quelques dettes, mais je les supposais sans conséquence.

—Pourquoi insister sur ces détails? supplia Bernard Chambay.

A continuer